



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**
Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

Manifestations du 16 mars

FO ESR soutient la mobilisation de la jeunesse pour ses droits !

Au nom de la pandémie, le gouvernement prive l'ensemble de la population et, en particulier la jeunesse, de ses libertés et droits fondamentaux : la liberté d'expression, de réunion, le droit à l'instruction.

Les jeunes sont confrontés à un plan destructeur. La fermeture des universités et l'enseignement en distanciel parachèvent la logique de la loi LPR, ORE et de Parcoursup : l'assèchement du recrutement de personnels titulaires, la réduction des capacités d'accueil et des filières, le tri social à l'entrée de l'université.

Les problèmes urgents de l'heure, c'est l'exigence d'un nombre croissant de collègues de pouvoir faire cours en présentiel, c'est la casse des missions et des diplômes universitaires organisée à l'abri du bouclier du « distanciel », ce sont les demandes des étudiants, parfois tardivement et partiellement prises en compte sous la pression (repas à 1 €), le plus souvent ignorées.

Cette jeunesse, que l'on cherche à museler par tous les moyens, y compris par une répression violente, est aussi celle qui s'est dressée pour l'abandon de loi ORE, contre la loi Sécurité globale et toutes les lois liberticides depuis le 28 novembre.

Au niveau interprofessionnel, FO, la CGT, FSU et Solidaires « apportent un soutien indéfectible à la jeunesse mobilisée pour son avenir le 16 mars prochain.

Elles soutiennent également les étudiants d'art dramatique des théâtres de la colline, Strasbourg et Odéon qui réclament la réouverture des lieux culturels et l'accompagnement des jeunes en cours de formation pour un accès à l'emploi.

Notre jeunesse ne peut être sacrifiée de la sorte.

Dans ces circonstances, FO ESR apporte son soutien à la mobilisation des jeunes organisée le 16 mars et appelle à y participer pour que la ministre réponde aux revendications :

- la réouverture à 100 % des universités avec la reprise de tous les cours pour tous ceux qui le souhaitent ; le retrait des circulaires ministérielles qui interdisent cette reprise ;
- l'abrogation de la LPR, machine à contractualiser, à précariser et à étouffer la liberté de recherche ;
- les titularisations et créations de postes et tous les moyens nécessaires pour pouvoir fonctionner normalement, que l'épidémie soit appelée à durer ou non ;
- le retrait de la réforme des masters MEEF et des concours d'enseignement, qui, en retardant d'un an le passage du concours et en contractualisant les étudiants MEEF, aurait entre autres pour effet de rendre encore plus difficile la situation des étudiants qui se destinent à la profession d'enseignant.
- la satisfaction des revendications économiques et sociales des étudiants.
- la levée immédiate de l'état d'urgence sanitaire !

Montreuil, le 15 mars 2020